

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 105 (1979)
Heft: 9

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet PW: concours de projet IW: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Fondation des immeubles pour les Organisations internationales, FIPOI	Agence centrale de recherches du Comité international de la Croix-Rouge, PW	Tous les bureaux d'architectes dont le domicile professionnel, au sens de l'article 25 SIA 152 se trouve à Genève depuis le 1er janvier 1977 et tous les architectes genevois quel que soit leur domicile.	20. April 79	—
Einwohnergemeinde Meggen LU	Gemeindezentrum und Gesamtkonzept, PW	Architekten und Fachleute, die mindestens seit dem 1. Januar 1978 im Kanton Luzern Wohn- bzw. Geschäftssitz haben.	30. April 79	—
Direktion für Entwicklungszusammenarbeit und humanitäre Hilfe des Eidg. Politischen Departements	Transportier- und montierbare Notbehaltung, PW	Schweizer Firmen, Entwerfer und Konstrukteure; ausländische Firmen, Entwerfer und Konstrukteure, welche seit dem 1. Januar 1976 in der Schweiz ständig wohnen oder Geschäftssitz haben.	8. Mai 79 (5. Dez. 78)	—
Einwohnergemeinde Engelberg	Kranken- und Altersheim PW	Alle selbständigen Architekten, die in den Kantonen Obwalden und Nidwalden heimatberechtigt sind oder dort seit dem 1. Januar 1977 ihren Wohn- bzw. Geschäftssitz haben.	12. Mai 79	—
Stiftung Altersheim-Alterssiedlung Wohlen bei Bern	Altersheim in Uetzingen PW	Alle Architekten mit Wohn- oder Geschäftssitz seit dem 5. September 1978 in den Gemeinden Wohlen, Kirchlindach und Meikirch	21. Mai 79	—
Hochbauamt des Kantons Zürich	Strafanstalt Regensdorf, PW	Alle im Kanton Zürich heimatberechtigten oder mindestens seit dem 1. Januar 1978 niedergelassenen (Wohn- oder Geschäftssitz) Fachleute.	31. Mai 79 (9. März 79)	—
Baudirektion des Kantons Bern	Gebäude für die kantonale Verwaltung, Reiterstrasse, Bern, PW	Fachleute mit Geschäftssitz seit mindestens 1. Januar 1977 im Kanton Bern.	29. Juni 79 (30. Jan. 79)	—
Hochbauamt des Kantons Zürich	Künstlerische Gestaltung an der Universität Zürich-Irchel, IW	Schweizer Künstler im In- und Ausland sowie ausländische Künstler, die seit dem 1. Januar 1977 in der Schweiz wohnhaft sind.	30. Juli 79	—
République et Canton de Neuchâtel	Aménagement des «Zones rouges» de la Vue-des-Alpes et de la Montagne de Cernier IW	Le concours est ouvert à tous les architectes inscrits dans cette catégorie professionnelle au Registre neuchâtelois des architectes et ingénieurs, au 31 janvier 1979	30. Aug. 79 (31. Jan. 79)	—
Stadtrat von Zürich	Überbauung des Papierwerdareals, PW, in Verbindung mit der Gestaltung des Limmtraumes zwischen Bahnhofbrücke und Rudolf Brun-Brücke, IW	Alle im Kanton Zürich seit mindestens dem 1. Januar 1978 niedergelassenen Architekten (Wohn- oder Geschäftssitz), sowie alle Architekten mit Bürgerrecht in Gemeinden des Kantons Zürich.	31. Aug. 79	—
Kantonale Pensionskasse Luzern	Überbauung «Buobenmatt» in Luzern, PW	Architekten, die mindestens seit dem 1. Januar 1977 im Kanton Luzern niedergelassen sind und dort ihren Wohn- und Geschäftssitz haben (Steuerausweis).	10. Sept. 79	—
Stadt Zofingen	Überbauung des Areals Bäregasse-Hintere Hauptgasse, PW	Fachleute, die seit mindestens 1. Januar 1978 im Bezirk Zofingen Wohn- oder Geschäftssitz haben; Fachleute, die im Bezirk Zofingen heimatberechtigt sind; Studenten, welche die obigen Bedingungen erfüllen	1. Okt. 79	—

Nouveaux dans cette liste

Pays Islamiques et Arabes	Centre Culturel Islamique à Madrid	Concours ouvert à tout architecte et toute équipe dirigée par un architecte du monde entier, ayant le droit d'exercer leur profession dans leur pays d'origine	20 sept. 79 (15 mai 79)	—
---------------------------	------------------------------------	--	----------------------------	---

Expositions de concours

Hochbauamt der Stadt Zürich	Erweiterung der Zentralbibliothek Zürich Altstadt, Überarbeitung	Amtshaus IV, Uraniastrasse 7, 2. Stock, 8001 Zürich, vom 17. bis 20. und vom 23. bis 27. April, Öffnungszeiten: täglich während der Bürozeit von 7 bis 17.45 Uhr, samstags, sonntags und Sechseläutennachmittag geschlossen	—
Meliorations- und Vermessungsamt des Kantons Graubünden	Alp Morissen	Landwirtschaftliche Schule Plantahof in Landquart, vom 19. April bis zum 4. Mai, Öffnungszeiten: Montag bis Freitag von 8 bis 18 Uhr, Samstag von 8 bis 12 Uhr	1978/9 S. G9

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt*¹ et la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours nouvellement organisés ou en cours, ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement aux organisateurs des concours.

¹ Organe officiel en langue allemande de la SIA.

Carnet des concours

Centre culturel islamique à Madrid, Espagne

Concours approuvé par l'UIA

Promoteurs : Pays islamiques et arabes.

Objet du concours : Concours international anonyme, à un degré, d'avant-projets pour un centre culturel islamique à Madrid (Espagne), servant de cadre aux activités religieuses, culturelles et sociales de la Communauté islamique espagnole.

Participation : Concours ouvert à tout architecte et toute équipe dirigée par un architecte, du monde entier, ayant le droit d'exercer leur profession dans leur pays d'origine.

Inscription (30 mars - 15 mai 1979) par lettre, en indiquant : le nom, l'adresse et le téléphone du concurrent, et en versant les droits d'inscription (7000 pesetas ou US \$ 100).

Langues officielles du concours : espagnol, anglais, arabe.

Délai de présentation des projets : 1^{er} - 20 septembre 1979.

Les documents seront adressés aux concurrents à réception de

l'inscription et des droits d'inscription.

Dotation en prix :

1^{er} prix : 2 000 000 de pesetas, et la réalisation du projet ;
2^e prix : 2 000 000 de pesetas ;
3^e prix : 1 000 000 de pesetas ;
et six mentions d'un montant total de 2 000 000 de pesetas.

Secrétariat du concours : Concurso Centro Cultural Islamico, Paseo de la Castellana, 82 - 2^o, Madrid - 6 (Espagne).

UIA

Avertissement

Le secrétaire général de l'UIA communique que les conditions générales du *Concours international pour la conception d'un complexe destiné aux Forces armées des Emirats arabes unis* ne correspondent pas au règlement UIA des concours internationaux et ceci, plus précisément, en ce qui concerne la composition et les responsabilités du jury.

L'UIA déconseille par conséquent à tous les architectes d'y prendre part.

que la construction est appelée à jouer en vue de l'amélioration de la qualité de la vie, notamment dans le cadre des conceptions nouvelles des transports, de l'énergie et de la protection de l'environnement. C'est ainsi que la variante SV 2 de la conception globale des transports prévoit d'ici à la fin du siècle les investissements suivants :

- 11,3 milliards de francs pour les voies ferrées ;
- 54,4 milliards de francs pour les routes ;
- 2,2 milliards de francs pour les infrastructures aéronautique et fluviale.

La part de la construction — génie civil et bâtiment — dans la variante de base de la conception globale de l'énergie atteint pour la même période 26 milliards de francs.

C'est dire que le professeur Huber a de bonnes raisons de penser : « Mais on a toujours construit en Suisse et il n'y a pas de raison pour qu'il n'en soit pas ainsi à l'avenir, malgré que les besoins en investissement changeront en quantité et en qualité. » On ne saurait mieux conclure.

GI — Information

Assemblée générale

Le groupe des ingénieurs a tenu le vendredi 23 février 1979 son assemblée générale ordinaire. Dans son rapport d'activité, M. Gilbert Rapin, président, a mis l'accent sur la tendance multidisciplinaire qui a animé l'activité du groupe et qu'il entend poursuivre et intensifier en 1979. Dans cet esprit, il a été proposé trois candidats ingénieurs, autres que du génie civil, au comité ; ils ont été élus à l'unanimité par l'assemblée. Il s'agit de : MM. Bernard Biner, ingénieur géomètre et rural, Werner Hirsbrunner, ingénieur chimiste, Antoine Zakher, ingénieur mécanicien. Ces nouveaux membres remplacent MM. Bernard Lakah et Jean-Jacques Truffer qui sont au comité SVIA et M. Jean-Claude Thum qui a quitté la Suisse romande.

Après la partie statutaire, le professeur Lucien Borel a présenté un exposé sur la démarche énergétique développée par lui-même et l'Institut de thermodynamique de l'EPFL, cette démarche devant permettre une utilisation beaucoup plus rationnelle des ressources énergétiques. Après le repas une discussion très animée a permis à M. Borel de commenter ses idées.

Visite de Castolin

Le Groupe des ingénieurs organise le vendredi 8 juin 1979 de 14 h. à 17 h. une visite de l'Institut Castolin + Eutectic, à Saint-Sulpice, qui est un des pionniers dans la lutte contre le gaspillage. Cette entreprise a développé des techniques de soudage pour la réparation, l'entretien et l'amélioration de la production. Le programme comprendra une présentation audio-visuelle, la visite d'une exposition théma-

tique par secteurs industriels et des démonstrations pratiques. Nous recommandons vivement à nos membres cette visite en rappelant qu'ils peuvent s'inscrire au moyen du bulletin distribué ou en téléphonant au secrétariat de la SVIA à Lausanne (021/36 34 21).

Sortie du GI

C'est le samedi 23 juin 1979 qu'aura lieu la journée récréative du GI qui se déroulera sur le Domaine du Fort, dans le cadre magnifique des Granges. Une circulaire avec bulletin d'inscription vous parviendra prochainement et nous espérons une très large participation à ces festivités campagnardes en rappelant que les familles sont les bienvenues.

Candidatures

M. Martial Chabloy, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1979. (Parrains : MM. J.-C. Badoux et M. Hirt.)

M. Félix Hottinger, ingénieur civil, EPFZ, diplômé en 1968. (Parrains : MM. H.-G. Frey et R. Bachmann.)

M. Pierre-R. Jampen, architecte, diplômé de Harvard University en 1974. (Parrains : MM. P. Zoelly et J.-P. Lamunier.)

M. Thang Pham-Gia, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1977. (Parrains : MM. Ch. Androux et R. Levy.)

M. Rolf Schlaginhaufen, ingénieur civil, diplômé EPFZ en 1978. (Parrains : MM. J.-C. Badoux et J. Jacquemoud.)

Mme Magda Zakarian, architecte, diplômée EPFL en 1978. (Parrains : MM. A. Sartoris et F. Bouvier.)

Nous rappelons à nos membres que conformément à l'art. 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au comité de la SVIA dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au comité central de la SIA.

Vie de la SIA

Communications SVIA

Assemblée générale

Les sociétés heureuses n'ont pas d'histoire, pourrait-on être tenté de commenter la façon expéditive et sans heurts dont s'est déroulée le 30 mars dernier l'assemblée générale ordinaire de la SVIA.

Pourtant, nombre des points relevés par le président — M. Pierre Bechler, architecte — dans son rapport sont extrêmement importants pour l'exercice de nos professions et constituent toujours des sujets de préoccupation pour le comité :

- Mode d'application de la (peut-être) future TVA.
- Norme SIA 156 (ouvrage remis sur le métier !).
- Mises à l'enquête non conformes aux dispositions sur l'exercice de la profession d'architecte.
- Dialogue avec les services cantonaux quant à l'application du tarif B.
- Extension de la convention collective à tous les bureaux d'études vaudois.

Heureusement, le président a pu faire état de constatations réjouissantes, par exemple l'augmentation du nombre des membres et l'intérêt témoigné à la SVIA par les jeunes ingénieurs et architectes (43 admissions en 1978).

Constatant que nos professions souffrent auprès d'un large public d'une image injustement défavorable, ce qui a été relevé à plusieurs reprises dans nos colonnes, M. Bechler a annoncé une campagne d'information portant non seulement sur nos professions (pouvoir de décision, rôle du maître de l'ouvrage, déontologie, etc.), mais également sur notre société. Ce dernier point doit constituer un appui tangible à nos membres. Presse, télévision, conférences : tels sont les moyens envisagés pour promouvoir une meilleure image de marque.

De même, il convient d'améliorer les contacts et la compréhension réciproque dans les relations avec les pouvoirs publics à tous les niveaux. Il s'agit là de ne pas promouvoir un antagonisme stérile, mais de souligner la complémentarité des tâches respectives dans l'intérêt de la collectivité. Relevons au chapitre des élections statutaires l'accession au comité de la section de M. Jean-Jacques Truffer, ingénieur géomètre et du génie rural, qui remplacera M. Charles Bader, ingénieur civil.

Après épuisement de l'ordre du jour, le professeur Jean-Werner Huber, architecte SIA/FAS, directeur des constructions fédérales, a entretenu l'auditoire du rôle de la Confédération dans le développement de l'économie suisse de la construction. L'orateur a relevé le rôle important

Congrès

Règles concernant les appareils de levage

Le groupement romand de médecine, d'hygiène et de sécurité du travail (GRMHST), organise le 17 mai 1979 dès 10.00 h., aux Ateliers mécaniques de Vevey, une journée d'information sur les nouvelles règles de la Caisse nationale (CNA) concernant les appareils de levage.

A l'issue de la matinée, après le repas, une visite des Ateliers de construction mécanique sera organisée.

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire auprès du GRMHST, case postale 415, 1001 Lausanne, jusqu'au 11 mai 1979.